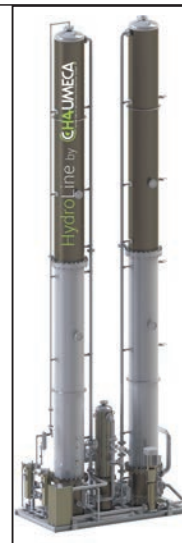


AIRFLUX-CHAUMECA : une union pour une nouvelle stratégie



ENTRETIEN AVEC **RÉMY ROCHARD**
Vice-président du groupe Airflux-Chaumecca



Green Innovation. Quel a été votre parcours professionnel avant d'accéder à la vice-présidence du groupe ?

Rémy Rochard. J'ai 59 ans et une double formation en école d'ingénieur et de commerce. Ma carrière peut se résumer en trois mots : industrie, technologie et international. Au cours de cette expérience de déjà 35 ans, j'ai beaucoup travaillé à l'export et c'est fin 2009 que j'ai fait le bilan entre ce que la PME m'a apporté et l'univers des grands groupes. J'ai effectué le chemin inverse de bien des entrepreneurs en quittant la Belgique pour revenir en France et y investir afin de reprendre la société Chaumecca avec mes partenaires le 5 janvier 2011.

Green Innovation. Exposez-nous le cadre de la réunion Airflux-Chaumecca.

Rémy Rochard. La première étape a consisté à ajouter un troisième pilier à notre activité. Le premier est la fabrication de sècheurs d'air comprimé, le deuxième

concerne les prestations de services associées et le troisième, l'ingénierie ainsi que la réalisation de projets dans le traitement de l'air comprimé et des gaz. Nous avons ravivé les contacts qu'avait l'entreprise (depuis 1958) dans les énergies et cet ajustement de notre modèle économique a porté ses fruits puisque les réseaux de prescripteurs que nous avons sollicités après l'acquisition ont répondu présent. Les deux premières années furent une période faste, mais après l'effondrement du prix du baril et du gaz (en 2013), nous avons dû entreprendre une nouvelle stratégie, en nous orientant notamment vers les gaz non conventionnels. Ce rapprochement avec Airflux nous a permis de créer une ETI (entreprise de taille intermédiaire, au sens européen du terme) avec plus de 50 millions d'euros de CA et 250 collaborateurs répartis dans 30 agences présentes sur tout le territoire, ce qui nous permet de densifier notre présence technico-commerciale (40 commerciaux et plus de 80 techniciens).

Green Innovation. Quelles sont vos offres d'expertise en épuration biogaz ?

Rémy Rochard. La biométhanisation pour injection en était à ses balbutiements, car le seul site exploité alors était celui de la communauté urbaine de Lille. Quitte ou double, nous avons investi massivement dans le secteur et un concours de circonstances favorable nous a permis de rencontrer un fermier exploitant (et

ingénieur), Pierre Pollet. Nous avons alors construit la première unité de purification du biogaz par lavage à l'eau, fondée sur la technique de l'absorption, qui injecte dans le réseau depuis février 2015. Il s'agit du septième point d'injection sur tout le réseau en France, du deuxième point d'injection au nord de Paris et du premier point d'origine agricole dans cette même zone. Ce qui était considéré comme une diversification est devenu un nouvel ADN et nous avons décidé de devenir proactif dans les énergies renouvelables.

Green Innovation. Très concrètement, quel est le positionnement d'Airflux-Chaumecca ?

Rémy Rochard. Nous avons eu la chance de rencontrer un véritable succès avec cette activité et nous sommes passés d'une gestion de crise à la problématique de trouver les ressources humaines, financières et techniques afin de soutenir ce nouveau commercial. En parallèle, notre secteur historique reprend, au même titre que la croissance, et certains des projets en sommeil redémarrent aujourd'hui. Notre positionnement reste celui du traitement (séchage, séparation, purification) et nous ambitionnons d'offrir un portefeuille technologique à nos clients. Notre volonté est en effet de combiner les technologies : adsorption (TSA et PSA), *water scrubbing* (lavage à l'eau), séparation membranaire et toutes les combinaisons possibles de ces différentes techniques. ■